

L'HUMANITAIRE

Dessins de Didier KASSAI





La Bande Dessinée « l'Humanitaire » est un projet mis en œuvre par le Comité de Coordination des ONG internationales travaillant en République Centrafricaine, soutenu par la Direction Générale de l'Office Humanitaire de la Commission Européenne (DGECHO) - via l'ONG allemande Welt Hunger Hilfe (WHH) - et la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération suisse,

Publié avec le soutien de :



Financé par
l'Union européenne
Aide humanitaire



Pour un monde sans faim



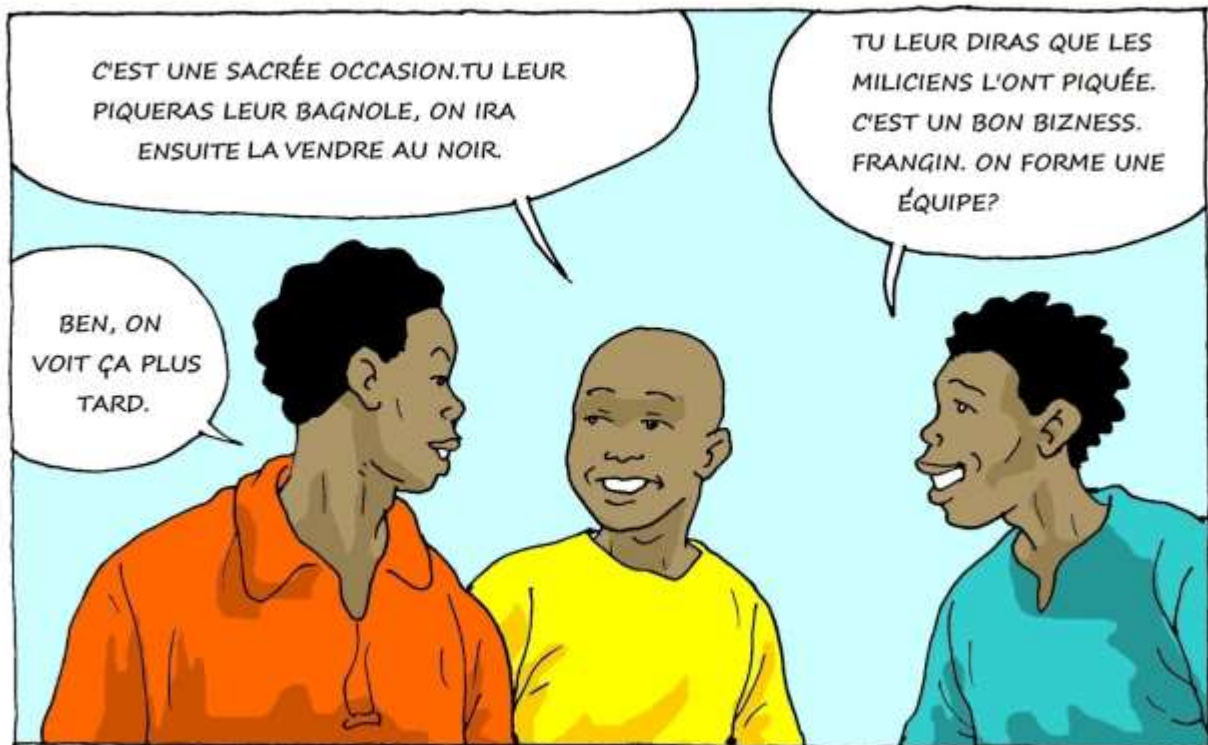
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

L'HUMANITAIRE

Dessins de Didier KASSAI



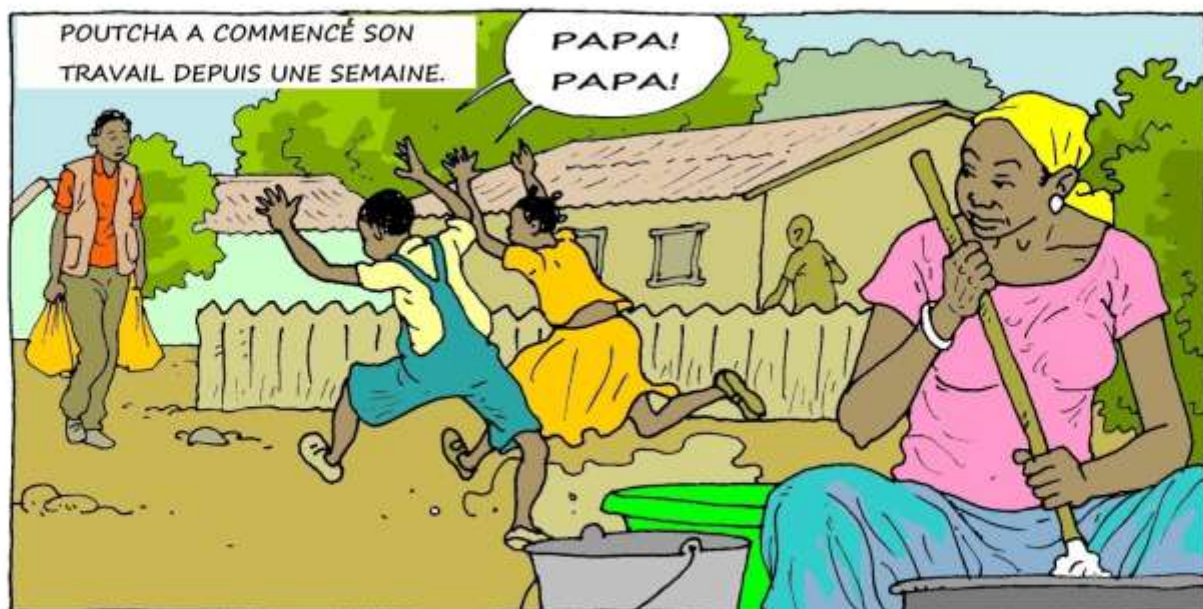


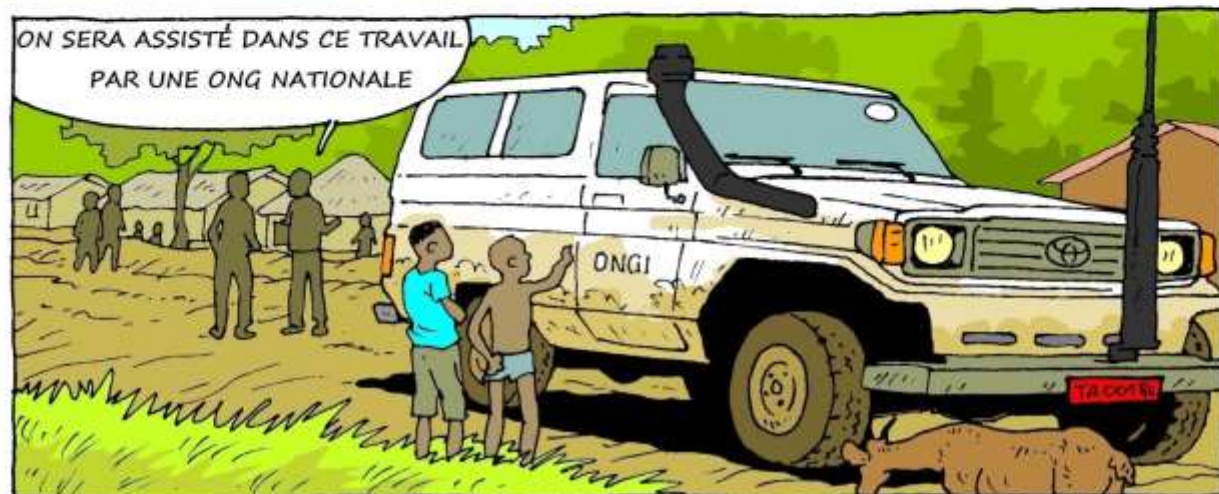




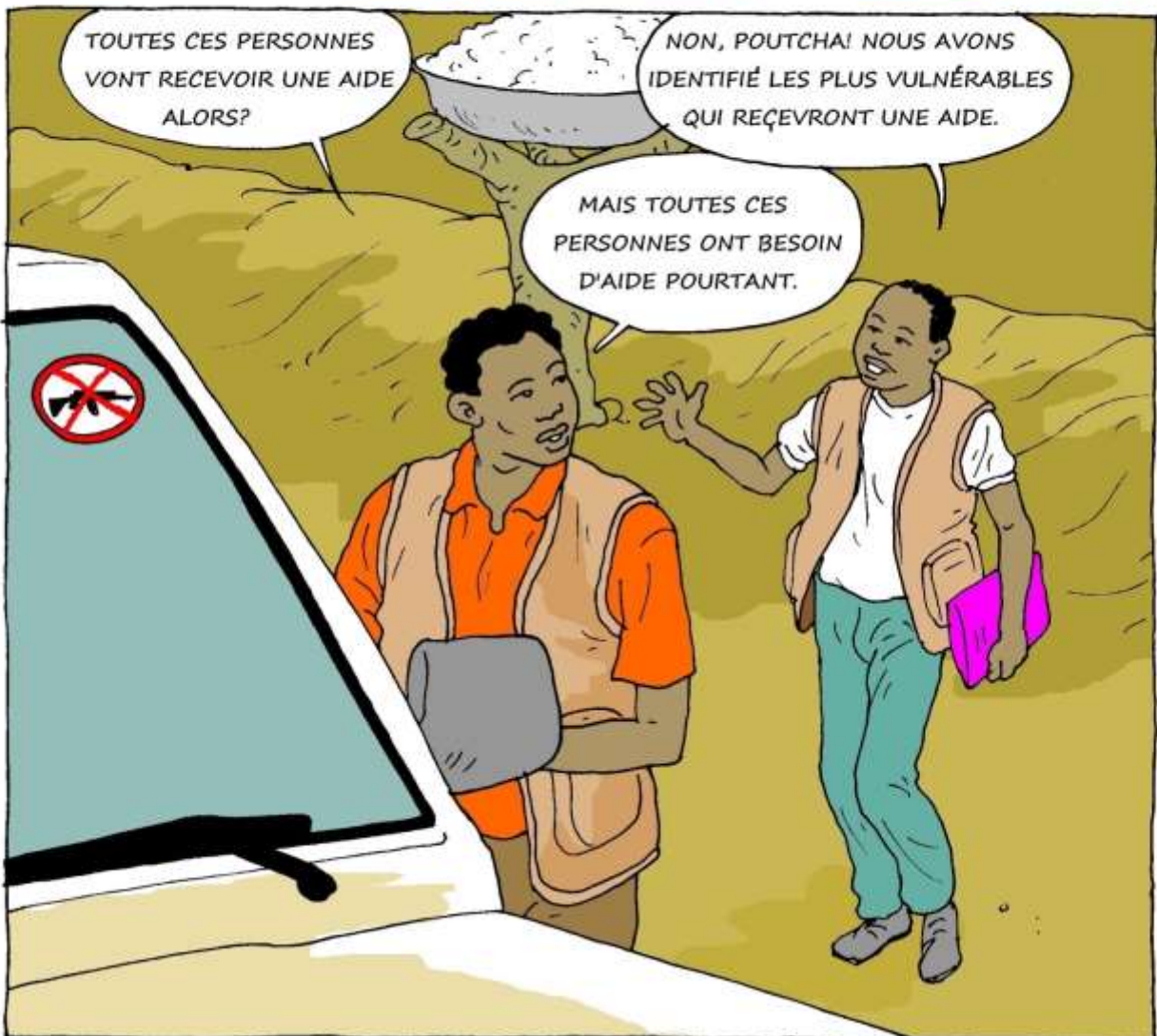
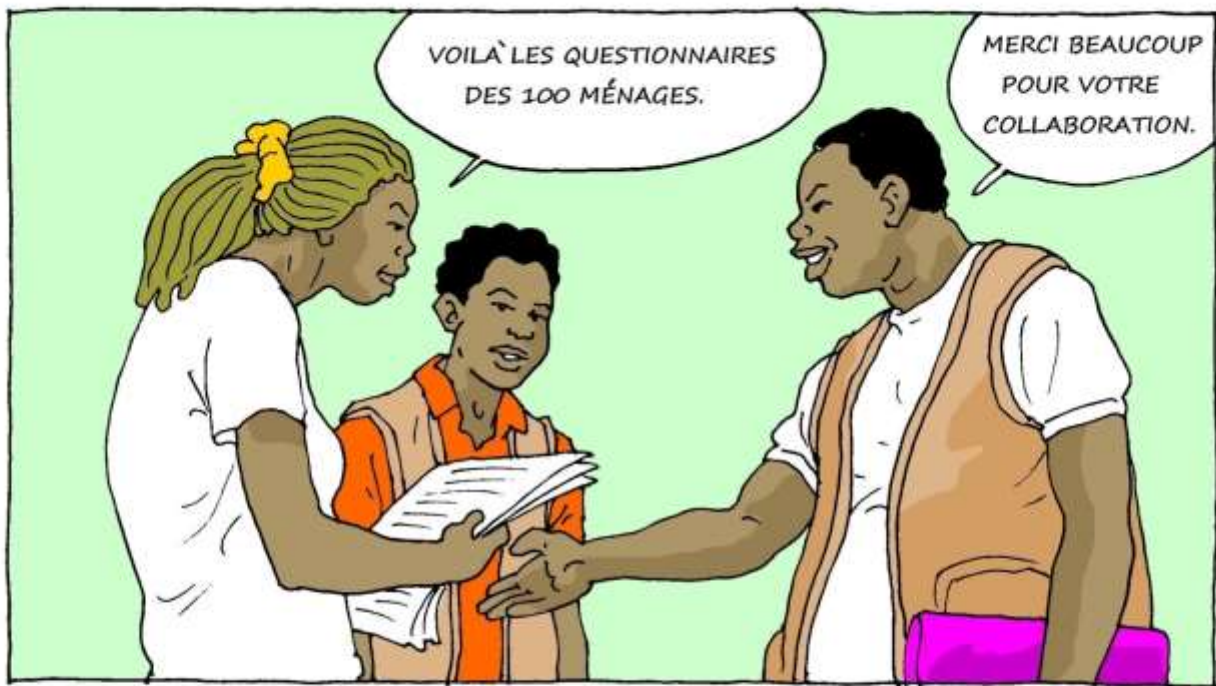


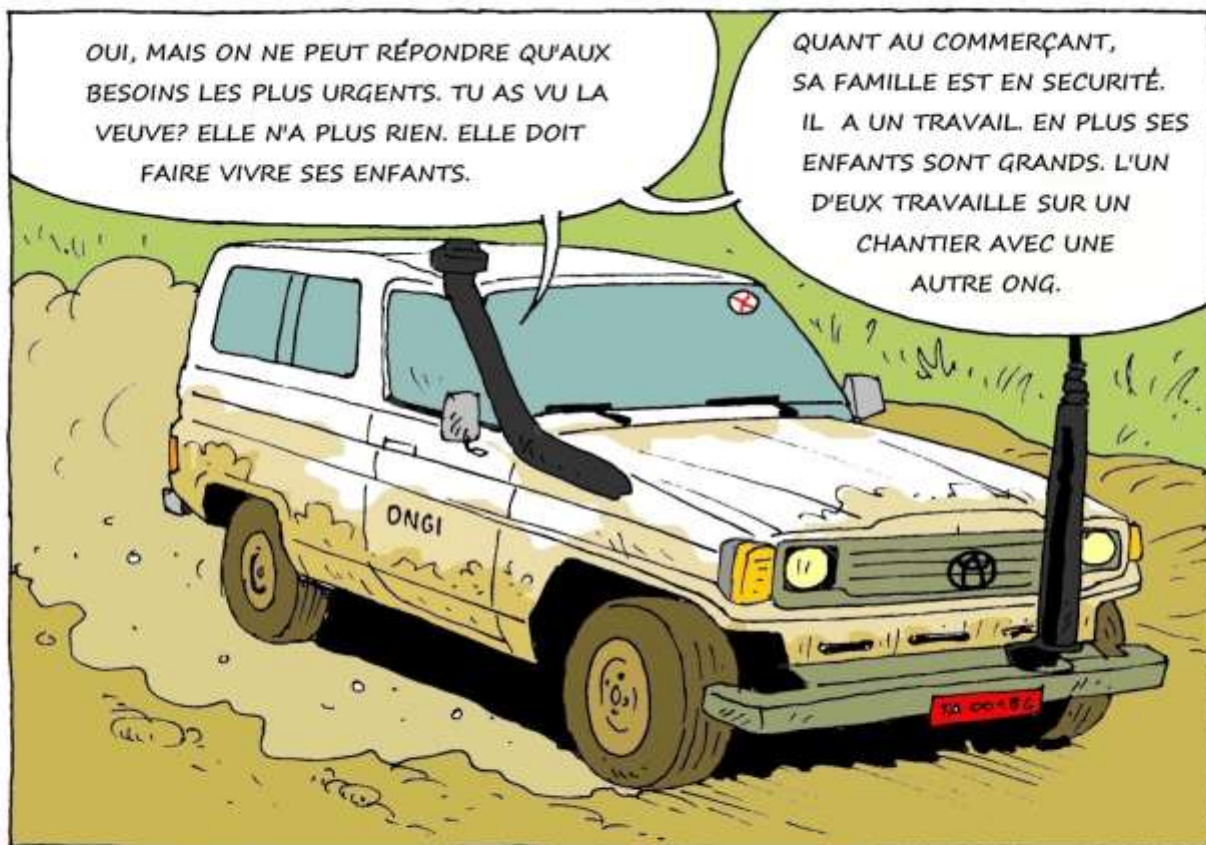


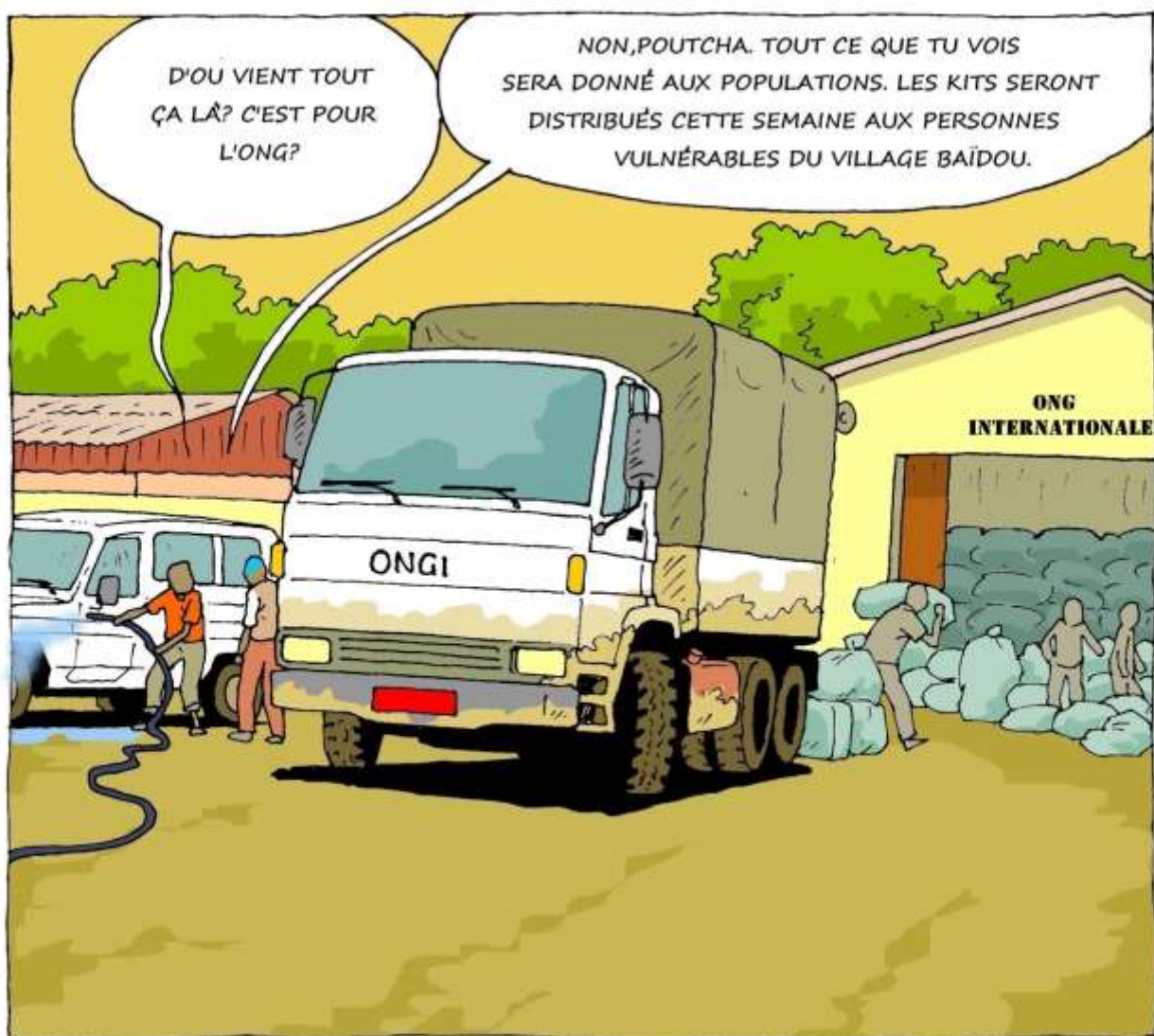
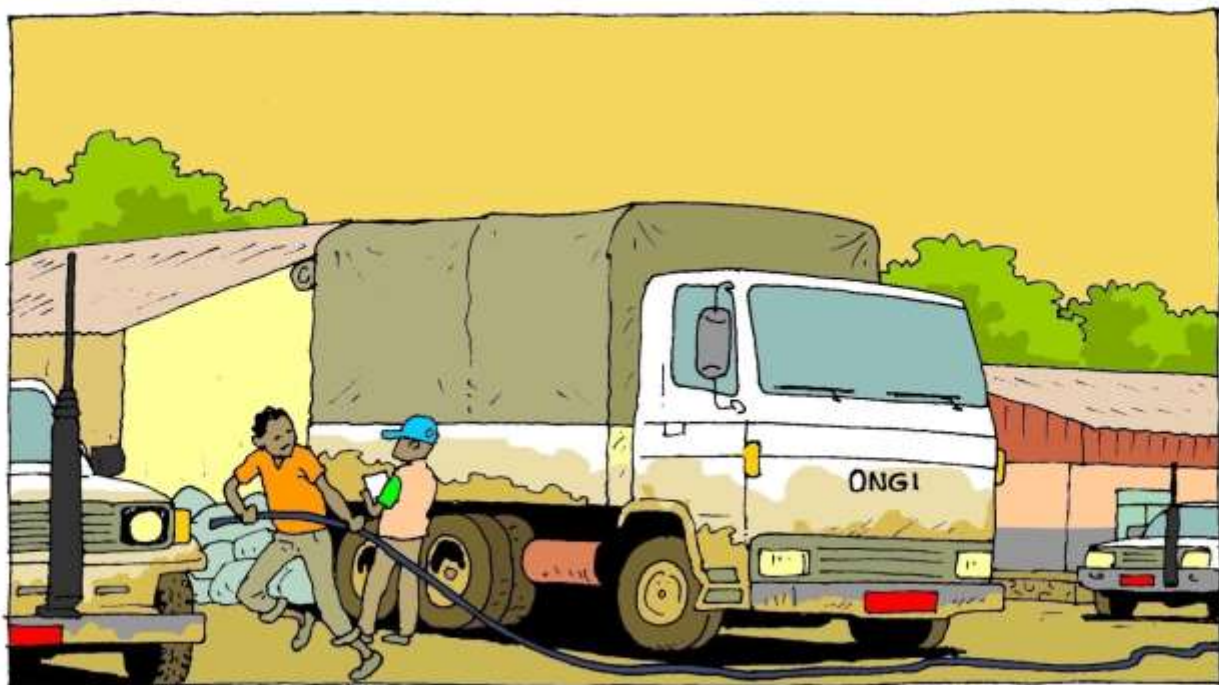












TOUT VIENT DU CAMEROUN, ET TU N'IMAGINES PAS À QUEL POINT C'EST COMPLIQUÉ! ÇA COÛTE CHER, BEAUCOUP DE TAXES SONT VERSÉES À L'ÉTAT. MAIS ÇA VAUT LA PEINE.



AU FINAL, C'EST LA VIE DE MILLIERS DE CENTRAFRICAINS QUI EST AMÉLIORÉE.

WAOUH !!! JE VOIS MAINTENANT À QUEL POINT LES ONG SONT INDISPENSABLES.



ELLES VEULENT DONNER AUX POPULATIONS LES MOYENS DE SE SORTIR DE LA DÉTRESSE À TRAVERS LES AIDES ET FORMATIONS. C'EST UN GROS INVESTISSEMENT. L'ÉTAT NE POURRAIT PAS FAIRE CELA SEUL...





LE JOUR DE LA DISTRIBUTION, L'ÉQUIPE APPREND UNE MAUVAISE NOUVELLE...







LA DISTRIBUTION SE TERMINE ALORS DANS LE CALME. CHAQUE BÉNÉFICIAIRE REÇOIT UN KIT



QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

T'ES PAS SYMPA, GARS! TU VAS QUAND MÊME PAS LAISSER CREVER TES COPAINS. ALORS, TU LEUR A PRIS QUOI À CES ÉTRANGERS LÀ?

ON ATTEND TOUJOURS LE BIZNESS, DÈH!

ÉH, LES GARS! FAUT PAS DEMANDER DE COUPER LA BRANCHE SUR LAQUELLE ON EST ASSIS, DÈH! NON SEULEMENT JE NOURRIS MA FAMILLE, MAIS AVEC L'ONG, ON APPORTE DE L'AIDE À TOUS NOS FRÈRES...



ICI, ELLE DONNE À MANGER À NOS SOEURS. LÀ, ELLE DISTRIBUE DE L'EAU À NOTRE PAPA ET DES MÉDICAMENTS À NOTRE MAMAN AU VILLAGE. ELLE MET UN TOIT SUR LA TÊTE DE NOS VIEUX ET CONSTRUIT AUSSI UNE ÉCOLE POUR L'ÉDUCATION DE NOS PETITS...



ALORS, JE SAIS! ON CRITIQUE TOUJOURS LES ONG. ELLES NE FONT JAMAIS ASSEZ!! IL Y A TANT À FAIRE!! MAIS...





Le CCO est une coordination indépendante d'organisations non gouvernementales internationales qui sert et facilite le travail de ses membres pour répondre aux besoins humanitaires en RCA.

Cette structure a été créée en mars 2014 et est reconnue par les autorités de la République Centrafricaine.

Toutes les organisations membres s'engagent à fournir une assistance humanitaire à la population de RCA sans aucune discrimination de religion, philosophie ou politique.

Les organisations membres œuvrent dans la neutralité et en toute impartialité.

Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

Dans leurs activités, les organisations membres du CCO respectent les principes suivants :

➤ INDEPENDANCE

Préserve sa liberté morale, elle fonctionne avec ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts politiques.

➤ NEUTRALITE

Œuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politiques et religieuses.

➤ NON DISCRIMINATION

Lutte, dans son action, contre toute discrimination de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

➤ TRANSPARENCE

S'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires, donateurs et de la coordination des ONG en RCA, à respecter transparence dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion. Tous les organisations adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

Le CCO est engagé à respecter, à disséminer et à faire respecter :

- le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non-gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe.
- Le Code de conduite pour les acteurs humanitaires en République centrafricaine et rappel de leurs obligations en matière d'abus et d'exploitations sexuelles ;
- Les principes humanitaires.

I – QUATRE PRINCIPES HUMANITAIRES FONDAMENTAUX

Les quatre principes humanitaires fondamentaux apparaissent dans les textes qui définissent le droit international humanitaire, et dans **le Code de conduite pour le mouvement des Croix Rouge et pour les ONG pour les opérations de secours en situation de catastrophe**.

1. **Humanité** : La souffrance humaine doit être préservée partout où on la rencontre. L'objectif de l'action humanitaire est de protéger les vies et la santé ainsi que de garantir le respect des êtres humains.
2. **Impartialité** : L'action humanitaire doit être menée sur la seule base des besoins, en donnant la priorité aux cas de vulnérabilité les plus urgents, sans distinction de nationalité, d'origine ethnique, de genre, de croyance religieuse, de classe ou d'opinion politique.
3. **Neutralité** : Les acteurs humanitaires ne doivent pas prendre parti lors d'hostilités ou s'engager dans des controverses de nature politique, ethnique, religieuse ou idéologique.
4. **Indépendance** : L'action humanitaire ne doit pas subir d'influence et doit être autonome des objectifs politiques, économiques, militaires ou autres que tout acteur peut adopter dans des zones où une action humanitaire est en cours. Cette indépendance se reflète notamment dans le mode de financement des organisations humanitaires.¹

II –PRINCIPES D'INTERVENTION

Les quatre éléments clés de la protection transversale sont interdépendants et complémentaires. Ils devraient être intégrés dans tous les phases du cycle de projet et dans tous les programmes humanitaires. Fruits d'un engagement individuel et collectif, ils sont garants d'un programme humanitaire de qualité.

1. **Éviter de nuire (Do no Harm)** : Prévenir et minimiser autant que possible les effets négatifs de nos interventions qui peuvent accroître, sans le vouloir, la vulnérabilité des populations aux risques physiques et psychosociaux.
2. **Accès significatif** : Assurer un accès effectif à l'assistance humanitaire, et ce dans ses trois dimensions (accéder, recevoir, et utiliser). Cet accès doit être équitable (traitement sur la base des besoins), impartial (sans discrimination négative) et sans entrave (penser aux personnes à mobilité réduite ou aux bénéficiaires vulnérables par exemple).
3. **Redevabilité** : Être responsable de la qualité des programmes humanitaires et du comportement du personnel humanitaire. Communiquer avec les populations et leur donner les informations nécessaires pour une participation informée, consciente et volontaire. Permettre aux populations d'évaluer le bien-fondé de l'assistance humanitaire et prendre en compte leurs remarques (mécanismes de plaintes par exemple).
4. **Participation et autonomisation** : Permettre aux populations affectées de pouvoir jouer un rôle actif dans le processus de prises de décisions qui les concernent (et ce à tous les niveaux : identification des besoins, planification, mise en œuvre, suivi, évaluation). Plus largement, aider les personnes à faire valoir leurs droits.

¹ Définitions du CHS, p.8

Au 30/06/2016, le CCO regroupe 47 membres et compte en son sein les principales ONG internationales œuvrant dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement en République Centrafricaine, à savoir :

Action Contre la Faim (ACF), Afrique Secours Assistance (ASA), Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), Alliance For International Medical Action (ALIMA), Aviation Sans Frontières France (ASF-F), Avocats Sans Frontières Belgique (ASF-B), Cap Anamur, Catholic Organisation for Relief and Development Aid (CORDAID), Catholic Relief Services (CRS), Centre pour le Dialogue Humanitaire (CHD), The Community Humanitarian Emergency Board International (COHEB), Concern Worldwide (CWW), Cooperazione Internazionale (COOPI), Dan Church Aid (DCA), Danish Refugee Council (DRC), DirectAid (AMA), Emergency, Finn Church Aid (FCA), Groupe de recherche et d'Appui aux Interventions Intégrées de Nutrition en Santé (GRAINES), Handicap International (HI), International Medical Corps (IMC), International NGO Safety Organisation (INSO), International Rescue Committee (IRC), Internews Network, InterSOS, Jesuit Refugee Service (JRS), Lutheran World Federation (LWF), Médecins du Monde France (MDM), The Mentor Initiative (MI), Mercy Corps (MC), Norwegian Refugee Council (NRC), OXFAM, Plan International, Première Urgence Internationale (PUI), Programme pour le Développement ELIM (PRODEL), Save the Children (SCI), Search for a Common Ground (SFCG), Solidarités International (SI), Tearfund, Triangle Génération Humanitaire (TGH), WarChild-UK (WC-UK), WeltHungerHilfe (WHH), World Vision International (WVI) soit 43 membres actifs mais aussi 4 membres observateurs parmi lesquels Médecins Sans Frontière et des organisations du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Financé avec le soutien de :



Financé par
l'Union européenne
Aide humanitaire



Pour un monde sans faim



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra